



Saison 2018/2019

Commission Sportive CD89/CD58

PV n° 10 - Réunion du jeudi 13 juin 2019 à 19h

À Héry, salle de couture

Présent(e)s : Mesdames CHARLES B., BADIN F., VALTAT S.
Messieurs BERNARD D., BROUILLARD S., DARLOT J.P., LECOT R., LE MESTRE M., RENARD L.,
ROUALET C., TAFFINEAU D.

Excusés : Madame PLAT D.
Monsieur BENUCCI F.

Laurent RENARD, Président de la Commission Sportive, remercie tous les membres présents.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SPORTIVE DU 23/05/2019

Le PV n'étant pas finalisé, il sera approuvé ultérieurement

2. TRAITEMENT DES DERNIERS RENCONTRES EN LITIGE

Cf. Annexe

3. VALIDATION DES RÉCOMPENSES SAISON 2018/2019

Félicitations, pour leur championnat Seniors, aux clubs de :

- l'AS Héry pour son parcours en Nationale 3
- l'ESPB et l'USC Monéteau 1 en seniors féminines pour leur parcours en Pré-National Féminin ;
- l'USC Monéteau 2 en RF2 ;
- l'Elan Sens Paron en RM2 ;
- l'AS Héry 2 en RM3

pour leurs prestations dans leurs championnats régionaux respectifs.

Félicitations, pour leurs championnats jeunes, à l'ensemble des clubs icaunais présents :

- en U13F : l'USC Monéteau et la CTC Yonne Centre US Joigny ;
- en U13M : CTC Yonne Centre - ASUC MIGENNES BASKET et le BB Vermenton
- en U15F : l'USC Monéteau ;
- en U15M : la CTC Yonne Centre Joigny, l'AS Héry ;
- en U17M : le CA Saint Georges et l'AS Héry.

Palmarès 2018/2019

Championnats nationaux seniors féminins et masculins

NF3 Pas d'équipe **NM3** AS Héry (11^e/12)

Championnats régionaux seniors féminins et masculins

RF1	ESPB 1 (2 ^e /10) USC Monéteau (5 ^e /10)	RM1	Pas d'équipe
RF2	USC Monéteau 2 (6 ^e /10)	RM2	ESPB 1 (9 ^e /12)
		RM3	AS Héry (3 ^e /12)

Comité Départemental de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - Bâtiment A - 10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex



03.86.52.37.49 ✉ secretariat@yonnebasketball.org 🌐 www.yonnebasketball.org

Yonne BasketBall - N° Siret : 429 828 106 00030 - APE : 9312Z - RNA : W891000826



Championnats régionaux jeunes féminins et masculins

U18F	Pas d'équipe	U17M	AS Héry (4 ^e /8) CA St Georges (8 ^e /8)
U15F	USC Monéteau (1 ^{ère} /8)	U15M	CTC Centre Yonne – US Joigny (5 ^e /8) AS Héry (8 ^e /8)
U13F	CTC Centre Yonne – US Joigny (3 ^e /8) USC Monéteau (6 ^e /8)	U13M	CTC Centre Yonne – ASUC Migennes (4 ^e /8) BB Vermenton (6 ^e /8)

Championnats départementaux féminins et masculins

U11 DF1	US Joigny	U11 DM1	ESPB 1
U13 DF1	ASA Vauzelles ESPB 1 (4 ^e)	U13 DM1	ESPB 1
U15 DF1	???	U15 DM1	ESPB 1
U18 DF1	ESPB 1	U17 DM1	EB Fourchambault Nevers CTC Centre Yonne – US Joigny (2 ^e)
Seniors DF1	Persévérante Pontoise	Seniors DM1	US Joigny

Classement finales interdépartementales

Pas de finale interdépartementale, faute de week-end disponible

4. DÉBRIEF DES DERNIERS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS : FINAL FOUR – TROPHÉES DE L'YONNE – 3X3**Coupes Jeunes (U13, U15, U17M et U18F) le 1^{er} mai à Monéteau**

U13F : CTC Centre Yonne – US Joigny

U13M : BB Vermenton

U15F : USC Monéteau

U15M : CTC Centre Yonne – US Joigny

U18F : Elan Sens Paron Basket

U17M : Elan Sens Paron Basket 1

- ⇒ Très belle journée de basket départemental – bon respect des timings – attention au respect du cahier des charges
- ⇒ Des rencontres avec de trop gros écarts constatés
- ⇒ Belle participation du public,
- ⇒ Gestion des rencontres 100% e-marques = gain de temps
- ⇒ Axe de travail = animation ... objectif = rendre cette journée encore plus festive

Final Four U11 et Trophées de l'Yonne à Briennon le dimanche 9 juin à Briennon**Final Four U11**

U11F – Trophée Aimée Molette : US Joigny

U11M – Trophée René Gualde : Elan Sens Paron Basket 2

Trophées de l'Yonne (seniors) le dimanche 9 juin à Briennon

SF : USC Monéteau 3

SM : US Joigny

- ⇒ Très belle journée de basket départemental – très bien organisée – respect des timings
- ⇒ Belle participation du Public,
- ⇒ Gestion des rencontres 100% e-marques = gain de temps
- ⇒ Axe de travail = animation ... objectif = rendre cette journée encore plus festive

Comité Départemental de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - Bâtiment A - 10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex



03.86.52.37.49 ✉ secretariat@yonnebasketball.org 🌐 www.yonnebasketball.org



Yonne BasketBall - N° Siret : 429 828 106 00030 - APE : 9312Z - RNA : W891000826



Championnat 3x3 U18F et U18M

Championnat sur 3 journées, la 1^{ère} à Toucy, la 2^{ème} à Avallon et la 3^{ème} à Auxerre.

Remise des coupes et de récompenses sur la dernière journée, organisée par le Stade Auxerrois. Bonne participation dans l'ensemble avec un seul désistement sur la dernière journée (compensé par des joueurs du Stade Auxerrois, présent ce jour-là).

L'objectif de passer un agréable moment sur les terrains a été atteint.

5. DÉBRIEF REUNION INTER-DEPARTEMENTALE CD89-58 à Monéteau

Adeline accepte que le CD89 communique avec les clubs Nivernais, il faut cependant qu'elle soit en copie systématiquement.

Nous allons demander à la Présidente du Comité 58, Adeline Théraroz, de nous donner les coordonnées de tous les clubs de la Nièvre et l'autorisation d'apparaître dans l'annuaire du CD89, avec le Président, le correspondant et le trésorier.

Il est envisagé de communiquer l'organigramme du CD58.

6. ORGANISATION DE LA PROCHAINE SAISON

Date de reprise des compétitions :

⇒ **21&22/09/ 2019** pour les Seniors Masculins, Féminines et U20

⇒ **05&06/10/ 2019** pour les U18F/U17M – U15 – U13 – U11

⇒ Reconduction des feuilles de Pré-engagements et obligation de respecter les dates de retour d'engagement (13/09 pour les SM/SF et 27/09 pour les catégories jeunes)

Mise à disposition des feuilles de pré-engagements aux clubs du CD58 avec même obligation de respecter les dates de retour.

Dérogations et reports de match :

La **règle des reports** de matchs sera de nouveau **strictement appliquée** la saison prochaine. La saison sera divisée en **quatre périodes** avec **des dates butoirs** :

- 1^{ère} période : du début des championnats ☞ vacances de Noël
- 2^{nde} période : début janvier ☞ vacances de février
- 3^e période : après les vacances de février ☞ vacances d'avril
- 4^e période : après les vacances d'avril ☞ dernière journée de vos championnats respectifs.

Rappel de la règle : 1 seul report autorisé par période, aussi bien à l'équipe qui demande le changement qu'à celle qui l'accepte.

☞ **Aucune autre dérogation ne sera acceptée tant que le match ne sera pas joué.**

Pour éviter cette situation, pensez à avancer vos matchs en dérogation.

Si un club a déjà un report et qu'il en engendre un second, il sera automatiquement forfait (même s'il n'était pas fautif sur la première demande).

LES CLUBS QUI DEMANDENT UN CHANGEMENT DE DATE DOIVENT UTILISER LA PREMIÈRE DATE DERATRAPAGE INDIQUÉE SUR LE PLANNING GENERAL.

Trop de Matches ont été traités en litige pour des erreurs de Feuille e-marque

Un rappel des règles sur les licences doit être fait pour le début de la saison prochaine.

- JL = Joueur Loisir – bénéficie de toutes les fonctionsofficielles
- DC = dirigeant - ne peut apparaître sur le recto de laFDM

Comité Départemental de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - Bâtiment A - 10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex



03.86.52.37.49



secretariat@yonnebasketball.org



www.yonebasketball.org



Yonne BasketBall - N° Siret : 429 828 106 00030 - APE : 9312Z - RNA : W891000826



- Un mineur peut être coach, à condition qu'il soit accompagné d'un adulte et qu'il soit noté au verso avec l'identité et le n° de licence (de l'adulte accompagnateur).

Organisation des Coupes de l'Yonne en fonction du nombre d'équipes : pas ou peu de protection des équipes engagées en région.

Les avis étaient partagés cette saison quant au tirage au sort, certains écarts étant importants et des équipes de niveau région ont été éliminées lors des qualifications.

Intégration de la gestion de la catégorie U11 (construction des compétitions) par la Commission Sportive. La constitution des poules restera sous le contrôle de notre CTF Sébastien.

Création d'une nouvelle sous commission « Commission 3x3 », présidée par Florian Gillet, sous la responsabilité de la CS.

7. QUESTIONS DIVERSES

Les réunions de la Commission sportive durent trop longtemps, il faut réfléchir pour les écourter un peu sans pour cela en augmenter la fréquence. C'est le traitement des litiges qui est le plus chronophage et qui doit être abordé différemment. A réfléchir dans l'été !

L'idée principale serait de traiter les litiges par les vérificateurs et ne discuter que les litiges un peu complexes. La saisie des litiges se faisant sur Google Form, ils peuvent être traités directement.

Les messages des clubs doivent être archivés dans un dossier, par catégorie, par notre secrétaire administrative et ces documents ne pourront être supprimés tant qu'ils ne seront pas traités.

La liste des « Brulés » doit être transmise avant le 1^{er} match et il n'y aura plus de relance mais application du règlement avec pénalité financière.

Les informations du vendredi par message du Comité ne sont pas lues par les clubs. Le document manque d'attractivité. La Commission Communication doit réfléchir à une autre forme, style PDF avec des couleurs, des photos ...

La vérification des jeunes surclassés qui ne peuvent faire qu'un match par week-end doit être systématique la saison prochaine. Le règlement par imputation de la pénalité financière sera strictement appliqué. Chaque vérificateur regardera la catégorie inférieure à chaque fois qu'il aura un surclassé dans sa catégorie.

Laurent conclut la séance en remerciant l'ensemble de ses membres pour leur investissement au cours de cette saison 2018-2019 et souhaite de très bonnes vacances bien méritées à toutes et tous.

Prochaine réunion de la Commission Sportive CD89

La saison prochaine : début septembre 2019

Maison des Sports – 10 Av du 4^{ème} RI – Auxerre

Fin de la réunion 23h45

Sylvie VALTAT
Secrétaire de séance



Laurent RENARD
Président de la Commission Sportive



Comité Départemental de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - Bâtiment A - 10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex



03.86.52.37.49 ✉ secretariat@yonnebasketball.org 🌐 www.yonnebasketball.org



Yonne BasketBall - N° Siret : 429 828 106 00030 - APE : 9312Z - RNA : W891000826

